



GEORGES NATUREL

Sénateur de Nouvelle-Calédonie

Union Centriste et Indépendants (UCI)

Mandat en cours depuis le 2 octobre 2023 · Ancien cadre

CONTACTER

E-mail g.naturel@senat.fr

En ligne twitter.com/georgesNaturel ·
www.facebook.com/georgesnaturel2023 ·
www.linkedin.com/in/georges-naturel-440a72170

BIOGRAPHIE

Georges Naturel est un homme politique français, né le 21 novembre 1955 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Il est maire de Dumbéa, commune de Nouvelle-Calédonie, du 21 mars 2008 au 12 octobre 2023, puis sénateur de la Nouvelle-Calédonie depuis le 2 octobre 2023.

Extrait de l'article « Georges Naturel » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

CLASSEMENT PAR ACTIVITÉ

25/100

252e sur 280

PRÉSENCE EN COMMISSION

21 %

31 réunions sur 151

PRÉSENCE EN SÉANCE

34 %

41 jours sur 119

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

3

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

18

dont 10 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

42

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Revenus déclarés en 2022 : 35 192 € (net) · **Indemnité parlementaire** : 68 112 € (net) par an · **Écart** : +32 920 €

Participations dans des sociétés : 0

Activités conservées pendant le mandat : 0

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

GAUCHE, DROITE, D'APRÈS SES VOTES



Vote le plus souvent comme : LR 99 % · UCI 93 % · LIRT 87 %

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission des affaires économiques (membre)

DERNIERS VOTES

Pour · Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (21 juillet 2026)

Pour · Proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine (21 juillet 2026)

Pour · Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (21 juillet 2026)

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/georges-naturel/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

